



**DES IDÉES
ET DES MÉTHODES
AU SERVICE
DE LA PRÉVENTION
SPÉCIALISÉE**



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

**Association Prévention Spécialisée Nationale
Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée**

112 rue d'Arras, 59000 Lille
secretariat@apsn-prev.fr – apsn-prev.org
Tél: 03 20 16 81 40

Soutenu par le Département du Nord



Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Edito | P.1 |
| L'équipe de l'APSN | P.2 |
| 1. L'APSN, une tête de réseau : promouvoir la Prévention Spécialisée | P.4 |
| 1.1. Au niveau départemental et National | P.5 |
| 1.2. Au niveau international | P.9 |
| 2. L'APSN, un centre de ressources de la Prévention Spécialisée | P.10 |
| 2.1. La base de données commune | P.11 |
| 2.2. Les fonctions spécifiques au sein de la Prévention Spécialisée | P.14 |
| 2.3. Les dynamiques institutionnelles | P.18 |
| 2.4. Les temps forts organisés par l'APSN | p.24 |
| 3. L'APSN, un organisme de formation | P.26 |
| 3.1. Notre approche pédagogique | P.26 |
| 3.2. Les thématiques de formations abordées en 2024 | P.27 |
| 3.3. Les chiffres clés 2024 | P.27 |
| 3.4. Le renouvellement de la certification qualiopi | P.27 |
| 3.5. Les actions de formation en Prévention Spécialisée inter-établissements | P.28 |
| 3.6. Les actions de formation en Prévention Spécialisée intra établissement | P.29 |
| 3.7. Les actions de formation dans les champs connexes | P.32 |
| Conclusion | P.33 |

RAPPORT MORAL

L'année **2024** a été marquée par **un tournant important** pour l'Association de Prévention Spécialisée Nationale (APSN). Après de nombreuses années d'engagement sans faille, **Marie-Pierre Cauwet, directrice** de l'association, a fait valoir ses droits à la retraite. Son départ a été l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de saluer **son implication constante, sa vision éclairée et son attachement profond aux valeurs de la prévention spécialisée**. C'est avec **détermination** que Johnny HERBIN a repris la fonction de direction, **conscient de la richesse du travail accompli et des défis qui nous attendent**.

Ce changement de direction s'inscrit dans **une période plus large de transition** pour l'APSN. Fort de l'actualisation du projet associatif réalisé en 2023, il s'agit pour l'équipe, non seulement **d'assurer une continuité dans les actions engagées**, mais également de **redéfinir collectivement les axes de travail pour les cinq années à venir** dans le cadre du **projet de service (2024/2029)**. Cette phase du changement est toujours délicate et cependant **porteuse de nouvelles dynamiques**.

Cette réflexion s'impose dans **un contexte particulièrement instable, tendu** : la prévention spécialisée est aujourd'hui confrontée à **des réalités budgétaires de plus en plus contraignantes**, tant au niveau départemental que national. Les **baisses de financements**, qu'elles soient projetées ou déjà effectives, **mettent à l'épreuve les capacités d'intervention et de projection des Associations de Prévention Spécialisée et des équipes éducatives sur le terrain**.

Dans ce climat, il devient **plus que jamais nécessaire pour notre secteur de justifier son action, de la documenter, de l'évaluer**. Mais **jusqu'où va l'exigence de preuve ? Quelles en sont les limites ? Et à partir de quand reconnaît-on pleinement la légitimité d'une approche** qui repose sur **l'aller vers, la présence sociale, sur l'accompagnement durable, humain, et sur une inscription dans les territoires au plus près des jeunes et des familles ?**

La prévention spécialisée repose sur **une relation de confiance, sur une temporalité longue et sur une compréhension fine des contextes locaux**. C'est une démarche qui **ne peut être uniquement quantifiée**, mais qui **mérite reconnaissance pour sa singularité et son efficacité**.

Dans le **rapport d'activité 2024**, nous faisons le choix de **valoriser cette complexité, d'assumer notre rôle d'acteur engagé, critique et constructif**, et de **poser les bases d'un avenir renouvelé pour la prévention spécialisée**.

L'APSN réaffirme son engagement sans compromis aux côtés de celles et ceux qui, **chaque jour, tissent des liens là où tout semble rompu, accompagnent dans la durée là où tout s'accélère, et défendent une approche humaine là où l'urgence fait loi**. Notre responsabilité, en tant qu'association, est **d'autant plus grande dans ce contexte**. Nous nous devons d'être **une boussole, un relais, un appui solide** pour les équipes de terrain, pour les Associations qui font vivre la prévention spécialisée sur les territoires, **souvent dans des conditions difficiles**.

C'est pourquoi l'APSN entend continuer à **jouer pleinement son rôle : valoriser les actions, défendre les principes fondamentaux de ce métier, soutenir les dynamiques locales, accompagner les Associations, les professionnels dans leur pratique, et produire du sens, des outils, de la pensée**.

Fortifier la prévention spécialisée, ce n'est pas simplement résister : c'est **bâtir, ensemble, une vision exigeante, ambitieuse et cohérente**. C'est rappeler que **l'aller-vers, l'écoute, le travail de rue, le lien humain** ne sont pas des options, mais **des piliers**. Et c'est affirmer, **collectivement**, que la **prévention spécialisée mérite non seulement d'être reconnue, mais pleinement soutenue**.

En **2024 comme pour les années à venir, l'APSN reste fidèle à cette mission. Avec conviction. Avec constance**. Et toujours **en lien avec celles et ceux qui font vivre ce métier si essentiel à l'équilibre de notre société**.

Cela ne peut être envisageable **sans un soutien fort des institutions** qu'elles soient **départementales ou d'état**. Cela ne peut s'envisager **sans une reconnaissance, une compréhension mutuelle et une nécessaire confiance**.

Cela nécessite un dialogue et une **coopération soutenue** entre associations de Prévention Spécialisée, **la construction d'une parole collective**, un **portage politique** de la Prévention Spécialisée à chacun des échelons institutionnels.

L'EQUIPE DE L'APSN

Johnny HERBIN, Directeur, Président et Coordinateur de Dynamo France

Actuellement directeur de l'APSN et auparavant Formateur-Consultant de 2019 à 2023, il a pu développer des compétences en ingénierie de formation, en accompagnement de projets.

Depuis 2021, il a développé l'activité sur le versant de la supervision et de l'analyse des pratiques auprès des clubs de Prévention Spécialisée, de la Protection de l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ses expériences dans l'Action sociale, sa fonction éducative, puis de cadre de direction et de responsable d'un réseau des pratiques alternatives en protection de l'enfance, lui ont permis d'acquérir des compétences dans divers domaines.

Il a travaillé sur les évolutions des pratiques en lien avec les orientations des politiques sociales, les dynamiques d'équipes, les projets et leur évaluation en s'appuyant sur la conceptualisation des savoirs expérientiels

Djamila AOUNI, Cadre administrative et financière de l'APSN, Administratrice de la Base de Données Commune

En 2011, Djamila AOUNI a occupé un poste de secrétaire au sein de l'APSN puis a ensuite poursuivi des études supérieures par le biais de l'alternance et obtenu le BTS Comptabilité et gestion des organisations en juillet 2014.

Depuis 2021, elle occupe le poste de cadre administrative et financière au sein de l'APSN.

En parallèle, elle fait fonction d'administratrice d'une base données commune à l'ensemble des clubs de prévention spécialisée adhérents à l'APSN.

Cette fonction regroupe le travail statistique, la coordination, l'accompagnement, la formation à l'outil et la réalisation de rapports.

Au-delà des missions administratives et comptables, ses compétences acquises à l'APSN lui permettent d'intervenir en tant que fonction support auprès de la direction et de l'équipe composée de formateurs-consultants.

Nicolas MARC, Formateur-consultant

Titulaire d'un Master Ingénierie et Conseil en Formation des Adultes et d'un Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, Nicolas MARC a d'abord été éducateur en prévention spécialisée durant près de 10 ans.

Cette expérience lui confère une connaissance des pratiques éducatives et de la culture professionnelle de ce secteur de l'éducation spécialisée.

Il a ensuite poursuivi son parcours professionnel au sein des Scouts et Guides de France où il a pu développer des compétences en matière de formation et de conseil auprès de responsables bénévoles, de contribution au développement associatif, mais aussi des connaissances solides sur les enjeux des mouvements d'éducation populaire.

Au sein de l'APSN il intervient plus spécifiquement sur les actions de formation des professionnels.

Pape NIANG, Chargé de recherche

Titulaire d'un doctorat de sociologie, spécialiste des questions socio-éducatives liées à la vulnérabilité et aux violences, il dispose de 10 années d'expérience en qualité d'enseignant-chercheur et de consultance : champs de l'enfance des rues, des radicalités et de la radicalisation violente, et de l'évaluation des politiques publiques.

Il a aussi plusieurs expériences en tant que chargé d'étude (réalisation de diagnostics, accompagnement de projets...), éducateur de prévention et intervenant socio-judiciaire : champs des problématiques urbaines, des addictions, de la citoyenneté et de l'usage des produits stupéfiants.

Au sein de l'APSN depuis décembre 2022 il s'occupe principalement du volet production et recherche scientifique du centre de ressources : a réalisé des diagnostics territoriaux pour le compte de collectivités, participé et donné des conférences, accompagne et réalise des recherches-actions, des démarches de valorisation de la Prévention Spécialisée avec les associations.

Sarah RENOUARD, formatrice-consultante

Après des études en sciences sociales et urbanisme, Sarah RENOUARD a travaillé quelques temps au sein du Conseil Régional et au sein d'un cabinet d'accompagnement des politiques publiques.

Son poste de cheffe de projet et de coordination éducative au sein d'une Maison d'enfants à caractère social lui a permis de développer des compétences en termes de partenariat, animation de réseau, montage / coordination de projet, et accompagnement éducatif.

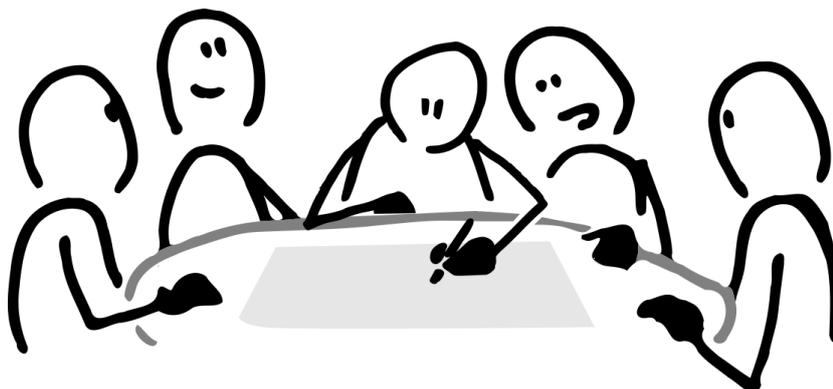
Au sein de l'APSN, elle intervient particulièrement sur des actions d'accompagnement et de formation auprès des professionnels, et notamment pour les professionnels ayant une fonction d'ALSES dans le Département du Nord.

Nicolas VERHAEGHE, formateur-consultant

Titulaire d'un Master Action Publique Locale à l'Université de Lille, Nicolas VERHAEGHE rejoint l'APSN en 2017, après avoir accompagné comme consultant, des collectivités ou des associations dans la conception, le pilotage et l'évaluation de leurs projets complexes.

Comme formateur-consultant, il travaille notamment sur les démarches de projets innovants et territoriaux. Il s'attache à privilégier les dynamiques de mobilisation citoyenne et d'intelligence collective, pour répondre aux besoins des structures, des équipes et des habitants.

Il a participé à l'élaboration du Livre Blanc de l'expérimentation « Arts Cultures et Prévention », puis a eu la charge de la coordination du projet « Arts, Culture et Protection de l'Enfance » (2020 à 2023).



1. L'APSN, UNE TETE DE RESEAU : PROMOUVOIR LA PREVENTION SPECIALISEE

Depuis sa création à Lille, en 1986, l'APSN s'engage pour la reconnaissance de la Prévention Spécialisée en se donnant pour objectifs :

- ⇒ **D'ouvrir un espace de réflexion sur la Prévention Spécialisée entre ses différentes parties prenantes** (personnes accompagnées, collectivités, associations, services de l'Etat, société civile, partenaires) à l'échelon local, départemental ou national.
- ⇒ **D'accompagner les organismes privés ou publics de Prévention Spécialisée dans les dynamiques locales et leurs relations avec leur environnement institutionnel ou partenarial**, diffuser des informations sur la Prévention Spécialisée à partir du site de l'APSN.
- ⇒ **D'alerter les politiques publiques** sur les réalités des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée.
- ⇒ D'assurer une fonction de plaidoyer en prenant des positions sur des problèmes de fond concernant la jeunesse, la Prévention Spécialisée et toute autre problématique liée à l'exclusion et à l'éducation.
- ⇒ **De partager et communiquer sur des pratiques.**

En 2024 :

Calendrier des instances

Les conseils d'administration

-  mercredi 31 janvier 2024 à 18h
-  mercredi 10 avril 2024 à 18h (comptes APSN + préparation AG)
-  mercredi 3 juillet 2024 à 18h
-  mercredi 6 novembre 2024 à 18h

Les bureaux

-  Mercredi 21 février 2024 à 18h
-  Mercredi 22 mai 2024 à 18h
-  Mercredi 18 septembre 2024 à 18h
-  Mercredi 11 décembre 2024 à 18h

Les Assemblées Générales

- ⇒ **Assemblée Générale Extraordinaire -24 mai 2024 (13h30 à 14h30)**
 - ⇒ **Assemblée Générale Ordinaire – 24 mai 2024 (14h30 à 16h30)**
-



Assemblée Générale
24 mai 2024
EPOSAE, 15 Rue de l'Esplanade - 59000 LILLE
14h30 - 16h30

Ordre du jour
Rapport moral du Président
Présentation du Rapport Financier
Rapport de Commission sur le mandat
Présentation du rapport d'activité
Vote de remerciement
Présentation des candidats au conseil d'administration

Intervention de Pope NABIG,
Scénariste, Formateur-Coach à l'APSN
Présentation de la méthodologie appliquée pour l'action collective sur les postes protégés de nuit
Présentation de la méthodologie appliquée pour l'action collective sur les postes protégés de nuit
Présentation de la méthode de planification nationale d'urgence des besoins et des moyens sur les territoires

L'Assemblée Générale
est une réunion d'un nombre convenu d'actionnaires et d'un conseil d'administration.

1.1 Au niveau départemental et national

1.1.1 Journée d'étude : « Du côté des filles, quel travail social, hier et aujourd'hui ? »

Délégation Hauts-de-France
Dialogues 3



JOURNÉE D'ÉTUDE

DU CÔTÉ DES FILLES
Quel travail social, hier et aujourd'hui ?

Jeudi 11 avril 2024

ENPJJ
16 Rue du Curoir
59100 Roubaix



En avril dernier, le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'Action Sociale- CNAHES a organisé une journée d'étude à l'ENPJJ de Roubaix intitulée « **Du côté des filles, Quel travail social, hier et aujourd'hui ?** »

L'approche de cette question, par la notion de genre, nous permettra d'analyser les constructions sociales du féminin au sein des institutions socio-judiciaires, sociales et médico-sociales : visions stéréotypées des femmes, rôles sexués, situations d'inégalités sociales, économiques et symboliques entre les femmes et les hommes, hiérarchisation du féminin et du masculin...

L'APSN est intervenu lors de la table ronde en abordant l'historique de 1960 à aujourd'hui ainsi que mettre en lumière les 3 profils de professionnelles en Prévention Spécialisée, l'éducatrice spécialisée, l'ALSES et la psychologue de rue autant de figures éducatives qui permettent un accompagnement des filles plus important.

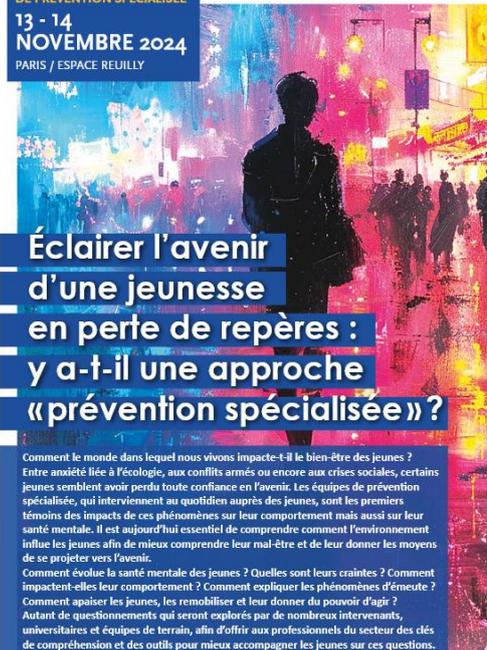
1.1.2 Colloque annuel de la Prévention Spécialisée : « Eclairer l'avenir d'une jeunesse en perte de repères : y a-t-il une approche « Prévention Spécialisée » ? »

En tant que Centre de ressources de la Prévention Spécialisée, l'APSN intervenait au colloque annuel de la Prévention Spécialisée organisé par la CNAPE.

L'APSN a participé à une table ronde dédiée au métier des psychologues de rue en compagnie de deux psychologues de rue exerçant dans des associations adhérentes.

Ces deux professionnelles ont pu aborder les spécificités et les défis de ce travail de terrain, qui les amène à intervenir directement dans les espaces publics et à établir des liens de confiance avec celles et ceux qui se trouvent souvent en marge des services publics de santé mentale. Des échanges ont eu lieu autour des pratiques, des besoins et des ressources nécessaires pour apporter un soutien psychologique de qualité en dehors des structures traditionnelles.

L'APSN a pu présenter brièvement l'action recherche sur le travail des psychologues de rue qui a eu lieu sur l'année 2024 et qui sera communiquée en début d'année 2025.



COLLOQUE ANNUEL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
13 - 14
NOVEMBRE 2024
PARIS / ESPACE REUILLY

**Éclairer l'avenir
d'une jeunesse
en perte de repères :
y a-t-il une approche
« prévention spécialisée » ?**

Comment le monde dans lequel nous vivons impacte-t-il le bien-être des jeunes ? Entre anxiété liée à l'écologie, aux conflits armés ou encore aux crises sociales, certains jeunes semblent avoir perdu toute confiance en l'avenir. Les équipes de prévention spécialisée, qui interviennent au quotidien auprès des jeunes, sont les premiers témoins des impacts de ces phénomènes sur leur comportement mais aussi sur leur santé mentale. Il est aujourd'hui essentiel de comprendre comment l'environnement influe les jeunes afin de mieux comprendre leur mal-être et de leur donner les moyens de se projeter vers l'avenir.

Comment évolue la santé mentale des jeunes ? Quelles sont leurs craintes ? Comment impactent-elles leur comportement ? Comment expliquer les phénomènes d'émeute ? Comment apaiser les jeunes, les remobiliser et leur donner du pouvoir d'agir ?

Autant de questionnements qui seront explorés par de nombreux intervenants, universitaires et équipes de terrain, afin d'offrir aux professionnels du secteur des clés de compréhension et des outils pour mieux accompagner les jeunes sur ces questions.

1.1.3 « Les journées du travail social »

L'APSN a eu le plaisir de participer aux « journées du travail social » organisées par la **Fédération des acteurs de la solidarité** les 24 et 25 septembre à Lyon. Ces 2 jours riches de nombreux échanges inspirants et engagés ont été une très belle réussite. **L'APSN est intervenue lors de l'atelier « emploi, santé, culture : croiser les secteurs pour innover »**. L'occasion pour nous de présenter nos dispositifs autour de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.



1.1.4 Les assises nationales de la Protection de l'Enfance : L'adolescence, quelle vie devant soi ?

Les **Assises Nationales de la Protection de l'Enfance**, tenues à Lyon les **17 et 18 juin 2024**, ont mis en lumière les enjeux liés à l'adolescence, une période charnière du développement humain. Le thème « *L'adolescence, quelle vie devant soi ?* » a permis d'explorer l'impact des **transformations cérébrales et environnementales** sur les émotions, les comportements et les besoins des jeunes.

Les échanges ont notamment porté sur les **adolescents en protection de l'enfance**, souvent confrontés à la précarité ou à la maltraitance. Il a été souligné l'importance d'**adapter les réponses institutionnelles aux besoins spécifiques** de chaque jeune, tant sur le plan émotionnel que comportemental.

Les Assises ont également permis de **partager des pratiques innovantes**, avec des exemples de structures alliant **créativité et rigueur** pour accompagner les jeunes de manière efficace et bienveillante, malgré un contexte souvent complexe. Les ateliers ont approfondi des **solutions concrètes et individualisées**, intégrant des approches éducatives et psychologiques.

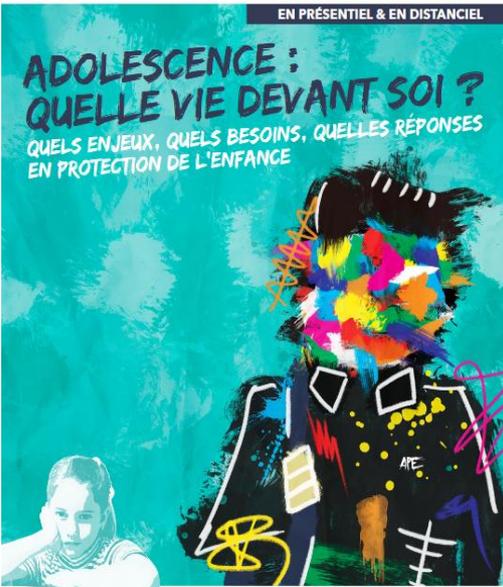
Un **appel à renforcer la coordination entre acteurs** et à développer des politiques publiques mieux adaptées aux réalités adolescentes a marqué la fin des échanges. **L'APSN était présente**, notamment pour enrichir son approche dans les formations dispensées et renforcer les liens avec les acteurs du secteur.

En conclusion, ces Assises ont jeté les bases d'un **engagement collectif renouvelé** en faveur d'un **accompagnement plus juste et plus humain** des adolescents en protection de l'enfance.

XVII^e ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

CENTRE DES CONGRÈS - LYON | 27 & 28 JUIN 2024

EN PRÉSENTIEL & EN DISTANCIEL



MÉTROPOLIS GRAND LYON | L'ACTION SOCIALE | ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE EN COLLABORATION AVEC LA MÉTROPOLIS DE LYON ET LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

1.1.5 L'APSN au comité scientifique de la Haute Autorité de Santé



En novembre 2024, l'APSN a reçu les chefs de mission scientifique de la HAS pour une rencontre avec les Associations de Prévention Spécialisée. L'APSN a candidaté auprès de la HAS pour participer au comité rédactionnel et scientifique de l'élaboration d'un référentiel sur les recommandations de bonnes pratiques en prévention spécialisée, afin de représenter l'ensemble de ses adhérents et les Associations de prévention spécialisée au niveau des Hauts de France. Le comité scientifique se réunira à raison d'une fois toutes les 6 semaines et travaillera à la rédaction du référentiel.

1.1.6 Les élections européennes 2024

Les résultats des élections européennes du 09 juin dernier et la crise politique qui en découle, viennent acter un climat social fracturé, qui ne cesse de se détériorer.

Les discours politiques simplistes et les échos médiatiques décomplexés alimentent la division et creusent des fractures potentiellement irréversibles.

L'APSN a exprimé au travers d'un communiqué du 27 juin son attachement aux valeurs républicaines, essentielles pour tendre vers une société dans laquelle chacune et chacun puisse trouver sa place.

L'APSN réaffirme son engagement auprès des professionnels, présents, au quotidien, en proximité des populations, des quartiers, et particulièrement, de la jeunesse vulnérable et stigmatisée.



COMMUNIQUE, le 27 juin 2024

Le Président et le Conseil d'Administration vous invitent à prendre connaissance de ce communiqué :

Les résultats des élections européennes du 09 juin dernier et la crise politique qui en découle, viennent acter un climat social fracturé, qui ne cesse de se détériorer. Les discours politiques simplistes et les échos médiatiques décomplexés alimentent la division et creusent des fractures potentiellement irréversibles.

La Prévention Spécialisée, acteur incontournable de la Protection de l'Enfance, qui défend les valeurs de la République, doit faire face à une stigmatisation croissante des habitants des quartiers dans lesquels elle est engagée et des glissements sécuritaires généralisés, au détriment de toute approche éducative. Nous assistons à une redoutable normalisation d'idéologies racistes, discriminantes, clivantes et méprisantes vis-à-vis de certaines populations.

Les orientations politiques d'extrême droite qui s'expriment aujourd'hui risquent de remettre en cause les principes fondamentaux qui sont : le vivre ensemble, l'universalisme, la solidarité, l'équité et l'accès aux droits de tous. Le principe de la préférence nationale, au cœur de l'idéologie du Rassemblement National, vise à discriminer la population en fonction de son origine ; elle est contraire à la Constitution et à nos valeurs. Pour les jeunes et leur famille, que la Prévention Spécialisée accompagne, cela pourrait signifier, une plus grande vulnérabilité et une réduction de leurs perspectives.

Plus que jamais, la crise sans précédent que nous traversons amène la Prévention Spécialisée à continuer de défendre ses actions :

- Être présent dans les territoires et auprès des jeunes,
- Aller vers les jeunes éloignés du droit commun,
- (Re)tenir du lien entre les habitants et favoriser le vivre-ensemble,
- Accompagner les publics dans leurs capacités de pouvoir agir.

Dans ce contexte anxiogène, l'APSN revendique son attachement aux valeurs républicaines, essentielles pour tendre vers une société dans laquelle chacune et chacun puisse trouver sa place. L'APSN réaffirme son engagement auprès des professionnels, présents, au quotidien, en proximité des populations, des quartiers, et particulièrement, de la jeunesse vulnérable et stigmatisée.

L'APSN continuera son action auprès des associations de Prévention Spécialisée. Elle s'associe à l'ensemble des fédérations, des mouvements associatifs qui actuellement dénoncent et alertent sur les enjeux que représentent le risque d'un gouvernement Rassemblement National.

C'est pourquoi, l'APSN appelle à faire barrage au Rassemblement National et invite chaque acteur à remplir son rôle d'alerte et de citoyen par le vote lors des 1^{er} et 2^{ème} tour des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

Le Président de l'APSN et son Conseil d'Administration

Contact presse : Johnny HERBIN, Directeur de l'APSN
jherbin@apsn-prev.fr - 03 20 16 81 40
Suivez toutes nos actualités sur www.apsn-prev.org, sur LinkedIn, sur Facebook

1.1.7 Signature du contrat de ville et des solidarités

Le 7 mai 2024, l'APSN a été convié en tant que tête de réseau des Associations de Prévention Spécialisée à signer le contrat de ville et des solidarités "Quartiers 2030" en présence des représentants politiques de la MEL, de la Préfecture, du Département du Nord et de différents partenaires du territoire. Au regard des différents enjeux présentés, la Prévention Spécialisée, par ses modalités, doit pouvoir être un acteur incontournable quant aux actions de lutte contre les inégalités développées au sein des quartiers prioritaires de la ville et notamment en direction des jeunes.



1.1.8 Signature des « tribunes » associatives



L'APSN s'est associée à la tribune diffusée par le service de prévention spécialisée ADSEA 86 concernant les restrictions budgétaires subies et qui occasionnent notamment des baisses de moyens humains, de futures carences en termes de présence auprès des plus vulnérables sur les territoires d'intervention. L'APSN s'inquiète de voir qu'à nouveau la prévention spécialisée qui, pourtant notamment lors des périodes de confinement, des heurts dans les quartiers, a fait preuve de présence, d'engagement et d'efficacité, subisse des baisses budgétaires dans certains Départements. L'APSN estime qu'il y a un besoin de se positionner dans un débat national sur la question de l'inscription de la prévention spécialisée comme une dépense obligatoire.

La rencontre a permis de poser les bases d'une réflexion partagée sur la coopération entre l'APSN et le CNLAPS. L'APSN a exprimé son souhait de pouvoir travailler ensemble de manière complémentaire et de mettre en place des actions concrètes pour renforcer l'impact de la prévention spécialisée.

Le CNLAPS, de son côté, a exprimé un besoin de réflexion en interne afin de revenir vers l'APSN et ainsi de voir les possibilités concrètes de coopération possibles entre les deux structures. La question de l'adhésion de l'APSN sera discutée ultérieurement et au regard des avancées.

1.2 Au niveau international

1.2.1 Rencontres internationales du Réseau des Travailleurs de Rue (Dynamo international- Tunisie, du 16 au 23 novembre 2024

À l'occasion de ses 40 ans d'existence et du 35e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Dynamo International a organisé, en novembre 2024, en Tunisie les **Rencontres internationales du Réseau des Travailleurs Sociaux de Rue**, sous le thème : "**Paix et sécurité humaine dans le monde – Le travail social de rue face aux enjeux de la migration et des inégalités sociales**".

Ces rencontres ont rassemblé les représentantes et représentants des quatre grandes régions du réseau (Afrique, Amérique, Asie, Europe), autour de réflexions collectives, d'ateliers thématiques, de visites de terrain et de productions partagées.

Dans un contexte mondial marqué par des tensions croissantes, des politiques migratoires restrictives et une précarité toujours plus forte, cet événement a permis de :

- ⇒ Réaffirmer le rôle fondamental du **travail social de rue** dans la défense des droits humains, notamment ceux des enfants et des personnes en situation de grande vulnérabilité.
- ⇒ Élaborer un **diagnostic régional partagé**, basé sur les réalités de terrain et les constats des travailleuses et travailleurs sociaux de rue.
- ⇒ Formuler des **recommandations concrètes** à destination des décideurs publics pour promouvoir des politiques sociales inclusives, équitables et durables.
- ⇒ Renforcer les **capacités d'action du réseau international**, à travers un **plan d'action 2025-2026** articulé autour de la prévention, de la résilience, de la solidarité et de la justice sociale.

Cette rencontre stratégique constitue une étape clé pour le développement du Réseau des Travailleurs Sociaux de Rue, à l'horizon 2030, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.



2. L'APSN, UN CENTRE DE RESSOURCES NATIONAL DE LA PREVENTION SPECIALISEE : ACCOMPAGNER, EVALUER, PRODUIRE

Le Département du Nord a reconnu par un arrêté en date du 27 Juillet 2005 l'APSN comme premier Centre de Ressources Départemental de la Prévention Spécialisée, et demeure l'unique structure de ce type à ce jour. L'APSN est décrite comme « une plateforme de concertation, de mutualisation, d'expertise, lieu de ressources pour les clubs de Prévention Spécialisée du Département » – Article 2 de l'arrêté de reconnaissance.

Au-delà des collaborations entre le Département du Nord et l'APSN, le Centre de Ressources a également développé ses activités sur le territoire national.

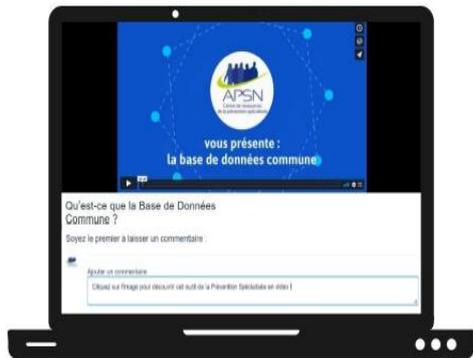
Repéré comme tête de réseau opérationnelle, le Centre de Ressources est régulièrement sollicité sur ses différents champs de compétences et/ou d'expertises acquis depuis de nombreuses années tant par les structures de Prévention Spécialisée et/ ou plus largement de Protection de l'Enfance que par les collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communautés d'Agglomérations, Métropoles, Villes).

La fonction Centre de Ressources peut donc recouvrir des domaines et des démarches variés en termes d'accompagnement (projet(s), diagnostic(s), évaluation(s), groupes de travail thématiques, dynamique(s) institutionnelle(s) etc..) et de production(s).

Pour certaines expérimentations, le Centre de Ressources est également sollicité pour les coordonner directement en collaboration avec les financeurs, les partenaires et les acteurs de terrain, et évaluer l'impact de ces nouvelles pratiques.



2.1 La base de données commune



La Base de Données Commune a été créée en 2011 par les associations de Prévention Spécialisée du Nord avec le soutien du Conseil Départemental du Nord. L'objectif était de pouvoir donner une lisibilité sur le profil des jeunes accompagnés.

La création de la Base de Données a pu mettre en exergue **la capacité de l'ensemble des associations du département du Nord à s'unir pour le développement d'une expertise collective, qui répond aux enjeux de la mise en œuvre d'une politique jeunesse adaptée.**

Fin 2019, après avoir identifié les atouts et les limites de la base de données commune existante, l'APSN et les associations de Prévention Spécialisée ont réalisé, en 2020, un travail de refonte de l'interface qui a permis d'intégrer une dimension dynamique sur les parcours des jeunes, d'affiner la question des actions collectives et de créer une grille sur le travail de rue.

2021 a été une année dédiée à la présentation de la Base données Commune à l'ensemble des professionnels et a nécessité de nombreuses interventions et l'accompagnement des équipes. Un premier rapport d'analyse a été réalisé sur cette phase test.

En 2022, l'APSN a initié des groupes de travail réunissant des éducateurs de chaque équipe éducative afin de favoriser l'appropriation de cette nouvelle interface. Au-delà de l'examen et du traitement des questions techniques et des difficultés liées à la saisie des données, **ces sessions ont mis en lumière le rôle de la BDC en tant que support d'échanges et d'analyse de l'intervention éducative en Prévention Spécialisée.**

En 2023, la collaboration avec les référents de la base de données commune s'est poursuivie à travers quatre sessions de travail. Le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises, notamment lors des phases d'édition des rapports. Par ailleurs, l'APSN a eu le plaisir de présenter l'outil à un collectif d'associations de prévention spécialisée basé à Paris ainsi qu'à des acteurs du Département de la Gironde. En parallèle, les séminaires d'analyse des données à l'échelle des associations se sont également poursuivis, contribuant à une meilleure appropriation et exploitation de l'outil.

En 2024, les rapports d'analyse départementaux évoluent en intégrant des données qualitatives, allant au-delà des indicateurs quantitatifs utilisés précédemment.

Le comité de pilotage s'est réuni notamment lors des phases d'éditions des rapports. L'APSN a également été sollicité par les Maisons de Nord Solidarité afin de présenter l'outil utilisé par les éducateurs en Prévention Spécialisée.

2.1.1 Les rapports départementaux

Le rapport d'analyse de l'activité de Prévention Spécialisée



En 2024, le rapport d'analyse départemental évolue en intégrant des données qualitatives, allant au-delà des indicateurs quantitatifs utilisés précédemment.

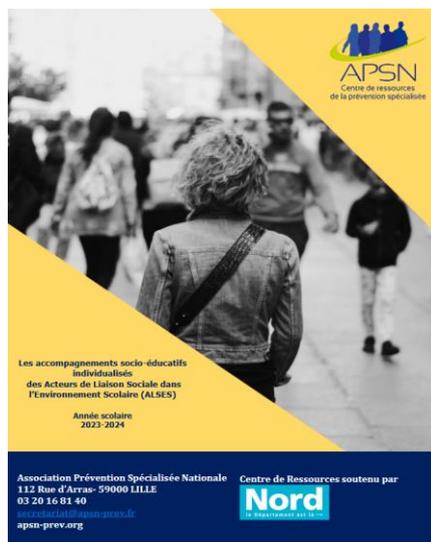
Dans cette dynamique, l'APSN a sollicité les associations afin qu'elles contribuent à cette démarche en partageant des éléments qualitatifs sur leurs différentes actions.

Plusieurs thématiques sont ainsi abordées dans ce rapport : témoignages sur l'accompagnement individuel, retours d'expérience sur le travail de rue, présentation de projets d'actions collectives, ainsi que données sur les dispositifs existants en lien avec le décrochage scolaire et la remobilisation des jeunes en voie de décrochage.

La prévention spécialisée dans le département du Nord en 2024, c'est :

- 10 794 séquences de travail de rue
- 53 534 rencontres durant le travail de rue
- 9 866 jeunes accompagnés
- 3512 jeunes accompagnés qui participent aux actions collectives
- 1850 actions collectives ponctuelles
- 11 479 autres participations (jeunes non accompagnés et familles)

Le rapport spécifique concernant les accompagnements socio-éducatifs individualisés menés par les éducateurs présents dans les collèges (A.L.S.E.S)



Les éducateurs spécialisés qui occupent une fonction d'ALSES interviennent dans 74 collèges répartis sur le département du Nord.

Les ALSES ont accompagné sur l'année scolaire 2023-2024 : 3 501 collégiens

2.1.2 Les séminaires d'analyse des données réalisés en 2024

A travers la convention qui lie l'APSN et le Département, l'outil Base de Données Communes se décline également par la proposition d'organiser un « séminaire d'analyse annuel », avec chacune des associations de Prévention Spécialisée

Les objectifs :

- Construire une analyse qualitative à partir des données BDC sur 4 axes : travail de rue, accompagnement individuel, action collective ponctuelle et action collective projet.
- Partir de l'expertise des professionnels pour croiser les éléments de compréhension de ces données et mettre en perspective les spécificités territoriales des interventions.



En 2024, 4 séminaires ont permis aux professionnels de travailler ces questions



- CAPEP (36 participants)
- Avenir des Cités (6 participants)

- Itinéraires (35 participants)
- AAPI (20 participants)



2.1.3 Les groupes de travail thématiques 2024

Afin de poursuivre la dynamique de travail des « référents BDC » qui a mobilisé des professionnels des associations adhérentes de 2022 à 2023, l'APSN a souhaité poursuivre les réflexions collectives sur des thèmes spécifiques à prévention spécialisée, en prenant pour support les données de la BDC.

Les objectifs travaillés sur chaque thème

- Croiser les regards des participants afin de développer une culture commune autour des pratiques professionnels et enjeux liés à la thématique
- S'appuyer sur l'outil BDC pour développer des éléments complémentaires de valorisation et de visibilité de la Prévention Spécialisée
- Formaliser un corpus commun / des productions, permettant d'alimenter la dimension qualitative du « Rapport d'analyse départemental annuel

Les thèmes travaillés en 2024 :

- **Le travail de rue et la présence sociale**
 - ➔ Réunion n°1 : 11 participants (5 associations)
 - ➔ Réunion n°2 : 6 participants (4 associations)
- **La notion de « décrochage scolaire » en Prévention Spécialisée**
 - ➔ Réunion n°1 : 16 participants (5 associations)
 - ➔ Réunion n°2 : 15 participants (5 associations)
- **Les accompagnements individuels**
 - ➔ Réunion n°1 : 16 participants (5 associations)
 - ➔ Réunion n°2 : 15 participants (6 associations)

En juin 2024, un temps de travail a été proposé aux chefs de service des associations pour faire un point d'étape sur ces travaux (16 participants (5 associations)).

Ces travaux se poursuivent en 2025, avec la mise en place d'un groupe sur une 4^{ème} thématique :

- **L'accompagnement des jeunes majeurs en Prévention Spécialisée**

2.2 Les fonctions spécifiques au sein de la Prévention Spécialisée

2.2.1 Accompagnement et animation du dispositif ALSES

Dans le cadre du plan d'actions mené en partenariat avec le Département, l'APSN a poursuivi son engagement dans l'accompagnement et l'animation du dispositif des éducateurs en fonction d'ALSES, à travers plusieurs initiatives structurantes.

⇒ Journées d'accueil des nouveaux professionnels

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux professionnels en poste ALSES, deux journées d'accueil ont été organisées en 2024 :

- Le 21 mars, réunissant 5 professionnels issus de 4 structures.
- Le 19 novembre, rassemblant 7 professionnels issus de 5 structures.

Au total, 6 structures ont participé à ces sessions, qui ont permis d'aborder :

- L'historique et l'évolution de la fonction ALSES,
- Le cadre partenarial et les outils à disposition,
- Une analyse des indicateurs issus de la base de données sur les publics et les accompagnements,
- Des échanges de pratiques favorisant la montée en compétences des participants.

⇒ Rencontres territoriales

Depuis 2023, des rencontres territoriales sont organisées pour favoriser les dynamiques locales, aborder les aspects logistiques, ancrer la fonction ALSES sur le territoire et réfléchir à son évolution. Ces temps d'échange permettent également de développer l'intelligence collective entre les professionnels.

Les groupes territoriaux sont constitués comme suit :

- Groupe Nord : AAE, AAPI, AEP (Roubaix), Avances et Azimuts, FCP, H9, Itinéraires, Ville de Loos.
- Groupe Sud : AEP Sambre Avesnois, AJA, CAPEP, GAP.

En 2024, deux rencontres territoriales ont été organisées par territoire :

- Les 14 et 23 mai (demi-journée) : bilan annuel et préparation de la journée départementale, mobilisant 25 professionnels issus de 9 structures.
- Les 12 et 14 novembre (journée entière) :
 - Matin : focus sur les données ALSES issues de la base de données.
 - Après-midi : échanges autour des projets portés par les ALSES et la préparation de la journée départementale de février 2025

Ces rencontres ont réuni 34 professionnels issus de 8 structures, et un travail de capitalisation des projets est en cours d'élaboration.

Temps dédié aux chefs de service et cadres

Le 18 avril 2024, un groupe de travail réunissant 15 professionnels issus de 6 structures a permis d'échanger sur les contextes territoriaux et les actions mises en place à destination des professionnels ALSES.

Perspectives 2025

Dans le cadre de la poursuite de l'accompagnement à la fonction d'ALSES, l'APSN prévoit de structurer son action autour des axes suivants :

- Organisation de journées d'accueil pour les nouveaux professionnels ALSSES.
- Pérennisation des rencontres territoriales, afin de renforcer la dynamique locale.
- Organisation d'une journée départementale dédiée à la fonction ALSSES en début d'année 2025.
- Renforcement des liens entre les partenaires du protocole (Département et Éducation nationale) pour favoriser le travail complémentaire.
- Développement d'un accompagnement méthodologique et réflexif, par le biais de journées thématiques.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, visant à consolider le rôle des ALSSES et à favoriser des pratiques professionnelles adaptées aux enjeux du terrain.

Un questionnaire a été adressé aux professionnels :

A la question : « 3 mots pour décrire mon poste d'ALSES », les 22 professionnels présents aux rencontres territoriales ont répondu :



2.2.2 Etude d'impact des A.L.S.E.S (2024-2027)

Comment le travail de l'ALSES permet-il d'améliorer l'accrochage scolaire des collégiens en lien avec l'équipe du collège ?

Telle est la question à laquelle l'APSN par le biais de son chargé de recherche Pape Momar Niang, et les équipes scientifiques du Conseil Départemental Nord vont essayer de répondre tout au long d'une étude d'impact qui se déroulera entre 2024 et 2027.

Elle est commanditée par l'État via le Pacte Des Solidarités, avec la préoccupation de parvenir à analyser l'effet ALSSES (Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire) au sein des collèges du Département : avec une comparaison de 2 cohortes composées de 10 collèges avec ALSSES et de 10 collèges sans ALSSES.

Nous venons de boucler la première phase avec la validation des cohortes en accord avec l'Éducation Nationale.

Ce travail a été effectué sur la base d'un document de travail réalisé par Pape Momar Niang et amélioré par les équipes du Département et de l'inspection d'académie via Éducation Nationale.

Il a été soumis à l'expertise et à la validation de Sylvie Charrière, désormais ex-commissaire à la lutte contre la pauvreté pour la région Hauts-de-France.

L'enjeu est de taille, car cette recherche pourrait avoir une portée nationale à sa livraison et impacter très sérieusement les politiques éducatives en milieu scolaire.

C'est la raison pour laquelle l'étude d'impact mobilisera presque à temps plein Mr Niang jusqu'en 2027.

2.2.3 Les psychologues de rue

La question de la santé mentale des jeunes ressurgit au niveau national depuis la pandémie du COVID. Ceci au gré de l'augmentation significative du nombre de cas liés à l'isolement, la dépression, l'angoisse, les addictions, les comportements suicidaires etc.

À l'échelle des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée que sont prioritairement les quartiers prioritaires de la ville (QPV), les éducateurs de Prévention Spécialisée sont quotidiennement confrontés à cette problématique du mal-être juvénile dans leurs accompagnements.

Le rapport base de données commune 2023 de l'APSN (Association Prévention Spécialisée Nationale) montre que dans le Département du Nord, 14 % des demandes initiales d'accompagnement concernent un besoin de parler, d'estime de soi, et de soutien psychoaffectif (APSN, 2023 : 32).

Plus intéressant encore, toujours à l'échelle départementale, les objectifs travaillés avec les familles sont très majoritairement liés à l'écoute et au soutien psychologique dans 33 % des cas (APSN, 2023 : 37). Cela signifie qu'un tiers des interventions de la Prévention Spécialisée dans le Département Nord auprès des familles relèvent d'une dimension psychologique.

Partant de ce constat, des associations expérimentent depuis une décennie, dans le Nord, un dispositif-Psychologues de rue en Prévention Spécialisée (PsyREPS).

Fin 2023, une action-recherche a été commanditée par le Conseil d'administration de l'APSN afin de faire un premier bilan scientifique de ce dispositif.

Elle a été menée en 2024 par Pape Momar Niang, le chargé de recherche de l'APSN avec 7 PsyREPS qui interviennent dans six communes du Département du Pas-De-Calais et 2 psychologues personnes ressources qui y ont contribué (Harnes, Billy-Montigny, Sallaumines, Bruay-la-Buissière, Béthune, et Calonne-Ricouart) et 16 villes du Nord (Roubaix, Hem, Fourmies, Jeumont, Louvroil, Villeneuve-D'ascq, Mons-En-Barœul, Hem, Wattrelos, Tourcoing, Condé sur Escaut, Fresnes sur Escaut, Quiévrechain, Denain, Louches, Escaudain).

Au total, ce sont 22 communes qui sont concernées et 8 associations de Prévention Spécialisée : Association d'éducation et de prévention (AEP), Association Avance, Association APSM-Azimuths, Association Horizon9, Association d'animation de Prévention et d'Insertion (AAPI), Association Avenir Des Cités, Club de Prévention La Vie Active, Comité d'action pour l'éducation permanente et la diffusion culturelle (CAPEP).

L'étude démontre que cette arrivée des PsyREPS dans le champ de la Prévention Spécialisée constitue une approche disruptive. Leur intégration au sein des équipes socio-éducatives comporte en effet des enjeux révolutionnaires dans la mesure où elle préfigure des recompositions professionnelles qui s'opèrent entre les interstices des différents enjeux de la prise en charge des jeunes qui sont en souffrance psychique.

C'est ainsi que leur identité professionnelle encore embryonnaire demeure en gestation dans des espaces offerts par une forte demande croissante de prise en charge de la santé mentale des jeunes, mais aussi dans la nature de la relation qui les lie aux éducateurs de rue.

La relation transculturelle permet à ces derniers et aux PsyREPS de parvenir dans leurs pratiques à tisser des liens « transprofessionnels ».

Ils collaborent mutuellement en coconstruisant quelque chose de nouveau, tout en respectant leurs compétences respectives. Un bémol pourrait être apporté à la « transprofessionnalité » : les PsyREPS en faisant du travail de rue acquièrent une compétence spécifique des éducateurs en plus des leurs. Cependant, ce travail de rue s'effectue toujours en binôme et avec l'éducateur dont cela reste la compétence principale.

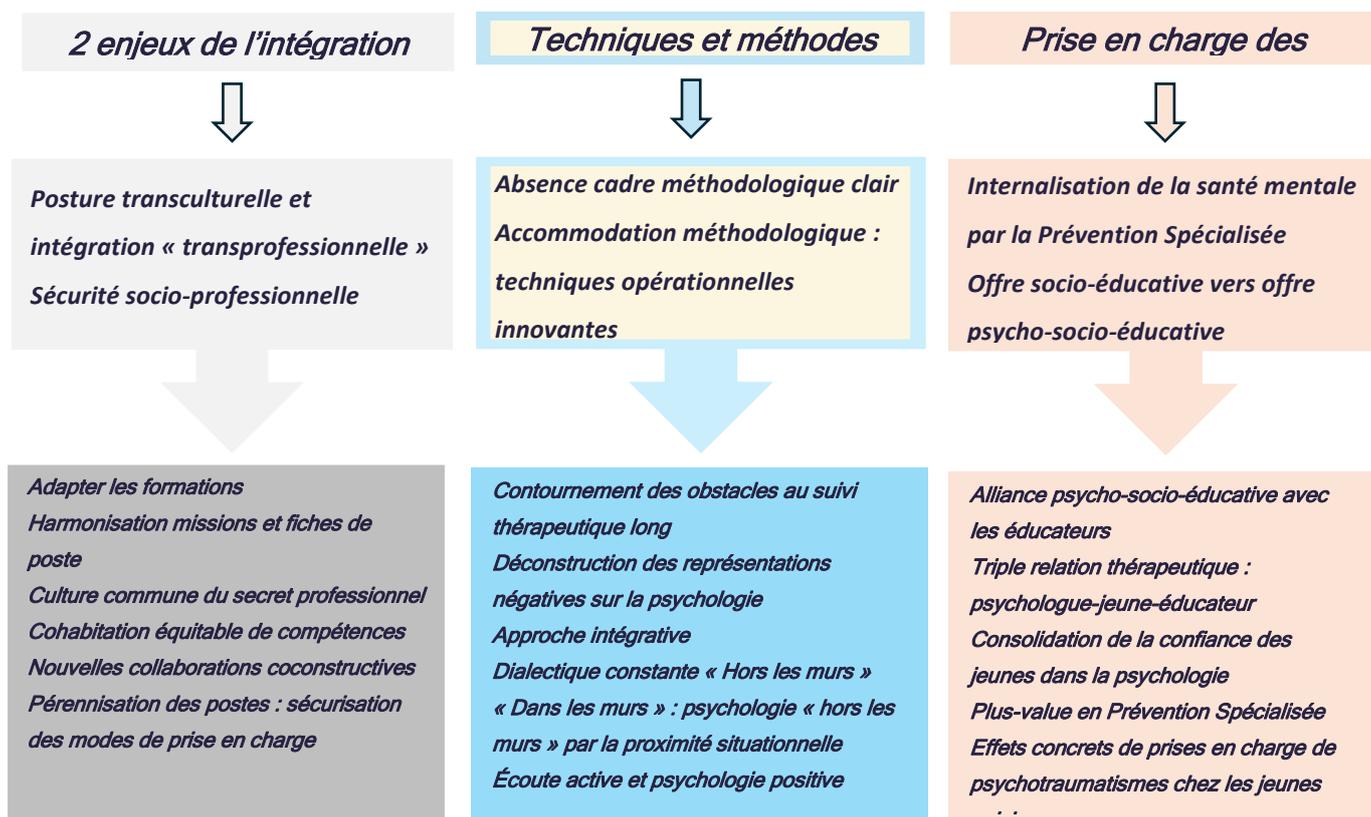
La « transprofessionnalité » permet d'éviter un glissement du socio-éducatif vers le psychologique et vice versa. Elle permet aussi à la Prévention Spécialisée d'enrichir ses domaines de compétence tout en restant fidèle à ses principes.

Au-delà de ce premier enjeu, se préfigure un second impératif qui renvoie à la pérennisation des postes. Elle permet de sécuriser aussi bien les psychologues sur le plan individuel socio-professionnel que de consolider les dispositifs qu'ils mettent en place en faveur des jeunes.

La conclusion majeure de l'action-recherche est que le dispositif PsyREPS en permettant à la Prévention Spécialisée d'internaliser le traitement de la santé mentale des jeunes amène une nette plus-value de ses actions qui s'étoffent à travers un glissement d'une offre socio-éducative vers une offre psycho-socio-éducative.

6 recommandations ont été formulées : la pérennisation des postes qui relève d'une question urgente de santé publique ; la capitalisation de ces expériences méthodologiques et savoirs expérimentiels ; les possibilités de suivi long « dans les murs » ; l'harmonisation concertée des fiches de poste ; l'élaboration de liens pédagogiques avec le monde académique ; la consolidation des liens avec les partenaires hors Prévention Spécialisée.

PROFESSIONNALITÉ DES PSYCHOLOGUES DE RUE EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



2.3 Les dynamiques institutionnelles

2.3.1 Etude et Analyse de quartier



Dans le cadre de leurs réflexions sur les déclinaisons opérationnelles de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), la mairie de Sallaumines, Pas-de-Calais habitat et Sia Habitat ont souhaité réaliser une étude portant sur le quartier des Blanches Laines.

L'APSN a mené cette étude, avec pour objectif d'affiner la compréhension des réalités et des besoins de ce territoire en croisant le regard des parties prenantes (partenaires, habitants, jeunes, etc.).

Les résultats de cette étude ont été restitués et ont permis de mettre en perspectives les enjeux d'une intervention du service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités, sur d'autres quartiers QPV de la commune de Sallaumines.

2.3.2 Accompagnement de projet

Le projet de service de l'AAE

Projet associatif, projet d'établissement, projet de territoire et/ou de service, projet d'actions collectives, projet innovant...le projet est un outil indispensable à la Prévention Spécialisée. L'accompagnement de projet vise à articuler l'ensemble des dimensions des projets : le cadre légal, le cadre éthique et les orientations associatives, les éléments du contexte et de l'environnement ainsi que le cadre méthodologique.

En 2024, l'APSN a accompagné les équipes de Prévention Spécialisée de l'AAES **dans le travail de réécriture de leur projet de service.**

Les séances de travail collectif ont permis à l'ensemble des professionnels de fixer le cadre et les perspectives de leurs missions.



Coup d'Œil sur la Prev'



L'association de Prévention Spécialisée Éducation Liens Prévention (ELP), qui intervient à Boulogne-sur-Mer, a sollicité l'APSN en 2023 afin d'élaborer un support visant à informer des actualités associatives les partenaires et financeurs. C'est ainsi qu'est né « Coup d'œil sur la Prev' », une rétrospective mensuelle. Cet accompagnement s'est poursuivi durant l'année 2024.

L'association a fêté cette même année ses 50 ans ; elle a donc décidé de proposer un numéro spécial visant à mettre en perspective la professionnalisation et l'ancrage territorial des équipes au fil des décennies.

L'APSN, conformément à ses missions de conseil et d'accompagnement des associations adhérentes, a alors coconstruit l'ensemble de la démarche avec la direction de l'ELP et l'équipe éducative.

Notre appui technique sur ce projet s'est déroulé en trois temps distincts. Il a tout d'abord été question de déterminer collectivement les éléments que l'association souhaitait mettre en avant dans son numéro, ainsi que les messages que le lecteur

retiendrait. Une fois ces éléments définis, les contenus, et surtout les angles sous lesquels ils seraient présentés, ont pu être déterminés.

Le deuxième temps fut celui de la rédaction. Des ateliers d'écriture ont été animés par un formateur-consultant de l'APSN et ont réuni l'ensemble des équipes éducatives. Enfin, l'APSN a pu réaliser l'ensemble du travail de mise en page avant de soumettre le numéro finalisé au Conseil d'Administration, à la direction et aux équipes éducatives.

Ce travail mené sur ce numéro spécial ouvre la voie à une poursuite de l'accompagnement en 2025. L'évaluation prend une place centrale dans les dynamiques d'accompagnement menées auprès des associations. C'est dans ce cadre que, après des échanges avec la direction, il a été décidé de donner à cette rétrospective une forme trimestrielle pour l'année à venir.

Et si ça marche !

Le pouvoir d'agir des jeunes est une thématique chère à l'APSN. Le projet « Et si ça marche ! » est le fruit de la rencontre entre les productions de l'APSN sur cette thématique et l'envie de l'ELP d'approfondir cette dimension dans ses pratiques éducatives.

L'idée centrale du projet est d'accompagner un collectif mixte de jeunes âgés de 12 à 15 ans dans l'élaboration, la réalisation et la valorisation de projets ambitieux. La dimension novatrice du projet réside dans l'autonomie laissée aux jeunes quant aux prises de décision, ou encore la gestion budgétaire.

L'APSN a ainsi accompagné l'équipe éducative sur la réflexion et la définition du projet. Le centre de ressources a alors démarré une série d'ateliers à destination des jeunes afin de les faire de leur permettre de monter en compétences sur le pilotage de projets citoyens. Cette approche technique se veut complémentaire à l'approche éducative et relationnelle des équipes éducatives.

L'accompagnement du FCP

Interventions thématiques au sein du PPDS

Le FCP a mis en place un Pôle de Prévention du Décrochage Scolaire (PPDS). Transversal, ce pôle regroupe une vingtaine de professionnels qui occupent des postes différents (postes ALSES, AGILE, Educateurs du service 3R, psychologue et médiateurs école-familles. Il est coanimé par un binôme composé d'un chef de service et d'un psychologue de l'association.

L'APSN a été sollicité pour intervenir au sein des séances du PPDS afin d'amener des apports thématiques et un étayage aux professionnels. Il s'agit d'interventions courtes, interactives et concrètes.

Deux interventions se sont déroulées cette année sur les thématiques suivantes :

- Genre et sexualité
- Réseaux sociaux / fake news

3 thématiques seront abordées en 2025, lors de prochaines séances.

- Travail sur la sanction
- Discrimination / racisme
- Addictions.

Animation de groupes de paroles parents – adolescents

Dans le cadre du dispositif 3R, des groupes de paroles réunissant les parents et les adolescents ont été mis en place. Les éducateurs du dispositif 3R ont été formés à l'animation de groupes de parole. L'APSN a été sollicité afin d'alimenter les échanges par des apports sur les thématiques suivantes :

- ✓ Les réseaux sociaux
- ✓ Les compétences psycho-sociales



Ce projet a permis de créer un espace d'échange enrichissant pour les familles. Chaque séance était axée sur le fait d'apporter des solutions concrètes et cela à favoriser le dialogue au sein des familles.

Intervention auprès des collégiens sur la thématique du cyberharcèlement

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, l'APSN a été sollicitée par Horizon 9 pour animer une séance de sensibilisation à destination des élèves en classe de 3ème au sein du collège de la cité scolaire Emile Zola. L'occasion d'échanger avec trois classes de manière conviviale et dynamique autour du cyberharcèlement.



2.3.3 Les conférences, les séminaires, les animations



L'objectif été d'enrichir l'intervention éducative en direction des jeunes sur ces sujets clivants et brumeux. Les retours ont été unanimement positifs sur cette journée et augurent de belles perspectives opérationnelles alliant théorie et action.

Communautarisme et discriminations

Mercredi 14 février 2024 à Mont-Saint-Martin, s'est déroulée la journée départementale de la Prévention Spécialisée 2024 de Meurthe-et-Moselle (Dpt54) en présence d'élus du Conseil Départemental, des maires des communes de Mont-Saint-Martin, Longwy et Herserange, et des équipes de Prévention Spécialisée du Département réunies autour du Grand Nancy, avec majoritairement des éducateurs spécialisés.

L'APSN a animé la journée autour de 2 conférences :

- ⇒ "Le communautarisme : Réalité ? Ampleur ? Effets ? Réponses en Prévention Spécialisée / Laïcité en Prévention Spécialisée - Approche communautaire ».
- ⇒ " Etat des lieux des formes de discriminations en France : quelles approches éducatives en faveur des jeunes suivis en Prévention Spécialisée ?" /Petit focus sur la notion de racisme.



La relation éducative et l'attachement

Le 6 février 2024, l'AFERTES d'Arras organisait une journée de séminaire après de l'ensemble des étudiants du diplôme d'éducateur spécialisé. L'APSN a animé cette journée placée sous l'angle des enjeux liée à la relation éducative.

Deux éducatrices de l'AAPI, nous ont accompagné pour échanger avec les étudiants et illustrer les différents apports de cette journée.

L'interculturalité en santé mentale

En octobre 2024, une intervention de Pape Momar s'est déroulée auprès des étudiants de l'AFERTES ARRAS autour de la question de l'interculturalité en santé mentale.

Après un bref rappel historique de la psychiatrie transculturelle d'Emile Kraepelin (1856 – 1926) et des travaux sur la colonisation de Mannoni et Fanon , nous leur avons exposé les travaux sur la signification de la dépression et de la bouffée délirante dans la culture sénégalaise par Henri Collomb (1913-1979) de l'école de FANN .

Le « Vécu xénopathique » de la pathologie mentale dans la tradition sénégalaise comme cause persécutante externe au sujet a été abordé aussi.

Par la suite, le psychotraumatisme sous le prime de l'interculturalité a été exposé, pour finir par l'expérience des psychologues de rue à travers la dimension interculturelle.

Les échanges ont été fructueux et très intéressants.



2.3.4 Journée d'accompagnement de l'ADDSEA de Besançon en lien avec le projet de service

Le 26 novembre 2024, l'ADDSEA de Besançon a organisé une journée d'échanges réunissant les éducateurs de prévention spécialisée autour des enjeux de l'accompagnement éducatif des jeunes, avec un focus sur la tranche d'âge 10-14 ans. Structurée autour de deux ateliers principaux, la journée visait à adapter les pratiques éducatives face au rajeunissement du public accompagné.

Après les interventions de Monsieur DONNET, Directeur Général de l'ADDSEA, de Mathias PANIER, Directeur de secteur, et de Johnny HERBIN, Directeur de l'APSN, les éducateurs ont mené une réflexion collective sur les publics ciblés, leurs besoins spécifiques, et les ressources mobilisables.

Un second temps de travail a permis de redéfinir les repères communs autour de la notion d'accompagnement éducatif, en tenant compte des attentes des jeunes, des évolutions professionnelles et des exigences des financeurs. La restitution collective a permis d'identifier des priorités éducatives partagées et d'envisager des pistes concrètes d'adaptation des pratiques.

Cette journée a favorisé une dynamique de réflexion collective et le renforcement d'une culture commune au sein des équipes de prévention spécialisée.

2.3.5 Journée d'accompagnement avec le service Prévention, Insertion, Autonomie de la Direction Jeunesse du Département de la Gironde à Bordeaux

Le 20 décembre 2024, l'association Le Prado a organisé, en partenariat avec l'APSN, une journée dédiée aux postures professionnelles en prévention spécialisée. L'objectif : réfléchir aux enjeux relationnels des éducateurs dans leurs interactions avec les jeunes et explorer les pratiques d'accompagnement.

La journée, articulée autour d'ateliers en petits groupes et d'un temps de restitution collective, a permis d'analyser des situations concrètes et de favoriser les échanges. Un éclairage théorique et pratique sur la notion de « juste proximité » a été proposé, en lien avec la question de l'attachement, à la demande des participants.

Les discussions ont porté sur l'équilibre à trouver entre implication et distanciation, engagement personnel et respect du cadre professionnel. Cette journée a permis aux professionnels de partager leurs expériences, de questionner leurs pratiques et de renforcer leur compréhension des enjeux émotionnels et relationnels.

2.3.6 Journée d'accompagnement avec l'Association de Prévention Spécialisée, Le PRADO en Gironde

À la demande du Département de la Gironde, l'APSN est intervenue les 17 et 18 décembre 2024 auprès des directions des associations de prévention spécialisée, dans le cadre d'un échange sur les enjeux actuels du secteur. Cette rencontre, organisée par le service Prévention, Insertion, Autonomie de la Direction Jeunesse, visait à renforcer la réflexion collective autour des pratiques professionnelles, du travail de rue et du positionnement des cadres.

Malgré une faible mobilisation en amont, la journée du 17 décembre a permis d'identifier les tensions locales, notamment financières, et de mettre en lumière les défis liés au manque de coordination entre acteurs.

L'APSN a encouragé le développement d'une posture réflexive et éthique pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de la prévention spécialisée sur le territoire.

Le 18 décembre, un temps de soutien a été consacré à une expérimentation en collège, marquée par des tensions. L'intervention de l'APSN a permis d'apporter un appui direct à l'éducatrice concernée.

2.3.5 Les gap et supervisions

Les séances de GAP et de supervision se poursuivent pour différentes structures et de nouvelles demandes nous sont parvenues. Ces temps permettent de réfléchir et d'élaborer autour des pratiques professionnelles, d'échanger et de partager face à des situations rencontrées dans le cadre du travail.



2.3.7 L'accompagnement des GSE

Dans le cadre de la refonte des Groupes Socio-Éducatifs (GSE) engagée par le Département du Nord, avec le soutien de l'APSN, des journées d'accompagnement ont été organisées en 2024 à destination des responsables des Maisons Nord Solidarité et des chefs de service des services de proximité et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'objectif principal était de renforcer les compétences des animateurs des GSE à travers un module de formation structuré autour de trois axes :

- **Les éléments éthiques et méthodologiques ;**
- **Les supports d'analyse et d'aide à la décision ;**
- **Les techniques d'animation.**

Cette formation a permis :

- De clarifier les principes éthiques et les modalités de partage d'information ;
- D'harmoniser les méthodologies d'analyse des situations individuelles ;
- De concevoir des outils communs (grilles d'analyse, matrices de décision) favorisant une approche partagée.

Malgré une dynamique positive, plusieurs facteurs ont ralenti le déploiement du dispositif. Une phase de régulation est prévue en 2025 afin de relancer et ajuster la démarche, en tenant compte des retours d'expérience et des besoins identifiés sur le terrain.

2.3.7 Les contrats d'objectifs concertés (C.O.C)

L'année 2024 a vu le démarrage de deux démarches territoriales COC auxquelles l'APSN s'est associée :

- Le CAPEP et la ville de Denain
- L'AAES et les villes de Dunkerque, Saint Pôle et Grande Synthe



Ces démarches pilotées, par le Département du Nord, consistent à formaliser les coopérations locales en partageant un diagnostic des besoins et de l'offre, en identifiant des objectifs prioritaires et des actions.

Pour chacun de ses territoires, les premiers Comités de Pilotage ont eu lieu en décembre.

L'APSN a participé à leur préparation avec des extractions de données, aux échelles communales, en resituant le cadre réglementaire et méthodologique de la prévention spécialisée et en participant aux échanges. Elle a aussi été présente lors des rencontres afin d'apporter un regard technique et proposer au besoin des temps d'information notamment aux élus.

2.4 les temps forts organisés par l'APSN

2.4.1 Les 50 ans du service de Prévention Spécialisée de l'ELP et les rencontres nationales des travailleurs de rue

Les 7-8 et 9 juin 2024, conjointement à l'anniversaire des 50 ans de l'ELP, nous avons organisé les journées nationales de rencontre des travailleurs de rue et de la Prévention Spécialisée. De nombreux échanges ont eu lieu sur le travail de rue, la relation éducative, les réalités de territoire de chacun, les publics....



CONFÉRENCE 50 ANS ELP par Pape Momar Niang : « La rue comme espace de socialisation à enjeux »

Lors de cette conférence la rue a été abordée sous l'angle de plusieurs de ses fonctions socialisatrices : activités économiques ; théâtralisation de soi ; rencontres (« territoires du moi » de Goffman) ; solidarités ; antagonismes - luttes de pouvoir - enjeux de légitimité ; survie ; passage et transition (Transports) ; squats culturels et de survie ; violences etc.

L'accent a été mis sur les différents enjeux de lutte de pouvoir qui s'y déroulent avec l'évocation de la question des conflits entre jeunes et adultes dans les Grands Ensembles avec les travaux de Chamboredon ; celle des violences inter juvéniles ; des rapports de genre à travers lesquels nous avons affirmé que la rue était un terrain de domination masculine (Rappel historique du lien entre patriarcat et nomadisme) ; nous avons évoqué aussi les travaux de Thomas Sauvadet sur l'enfance et la jeunesse des rue avec sa typologie des 4 formes de regroupements (Les rencontres aléatoires, les vrais copains, les bandes, les regroupements générationnels).

Nous avons terminé par affirmer que de notre point de vue : la rue est un espace de renversement de la domination des dominants par les dominés. C'est un territoire où le catégorisé faible s'auto-octroie un privilège : celui de la transgression des normes et règles dans le but d'avoir du contre-pouvoir (Ancrage théorique de la notion Wébérienne en sociologie urbaine d'espace comme ressource).

2.4.2 Le pouvoir d'agir en Prévention Spécialisée

L'APSN a organisé le 10 juin 2024 un événement intitulé : « **Le pouvoir d'agir, au-delà des mots, en Prévention Spécialisée** » à l'IRTS de Loos.

Le pouvoir d'agir est une notion qui est au cœur des actions développées dans le domaine social. Il s'agit d'une dynamique qui part des préoccupations et revendications des personnes accompagnées pour qu'elles puissent s'autoorganiser collectivement et individuellement afin d'être "sujets-auteurs" et non "sujets-passifs" des processus décisionnels qui les concernent.

Les objectifs de cette journée ont été les suivants :

- Faire connaître des initiatives innovantes en matière de développement du pouvoir d'agir des jeunes habitants des quartiers dans lesquels interviennent les éducateurs de rue.
- Transmettre des savoirs historiques, théoriques, méthodologiques et pratiques y compris aux étudiants en travail social.
- Communiquer un livret bibliographique comprenant des ressources sur la thématique du pouvoir d'agir.
- Diffuser les supports vidéo réalisés.

Stéphane Danancier, alias Pavo, éducateur spécialisé en protection de l'enfance, formateur et dessinateur été présent sur cette journée et a tout au long de la matinée illustré l'évènement via ses dessins.



LE POUVOIR D'AGIR EN PREVENTION SPECIALISEE

10 JUN 2024
9H30 - 13H00
A L'IRTS HAUTS-DE-FRANCE
RUE AMBROISE PARE, 59120 LOOS

ENTREE GRATUITE
Inscription obligatoire

LES OBJECTIFS

- ⇒ Faire connaître des initiatives innovantes en matière de développement du pouvoir d'agir des jeunes habitants des quartiers dans lesquels interviennent les éducateurs de rue.
- ⇒ Transmettre des savoirs historiques, théoriques, méthodologiques et pratiques y compris aux étudiants en travail social.

Un accueil café vous est proposé dès 9 heures ☕

PROGRAMME

9h30 : Introduction
Johnny HERBIN, Directeur de l'APSN

9h45 : Eclairages sur les notions du pouvoir d'agir suivis d'un temps d'échange avec la salle
Fage NIANG, sociologue et formateur-consultant à l'APSN

11h00 : Table ronde thématique avec des témoignages de jeunes, de directeurs et de professionnels suivie d'un temps d'échange avec la salle

13h00 : Pot convivial



En fil rouge, les illustrations de Pavo, les capsules vidéos réalisées et distribution d'un livret bibliographique sur la thématique

[Inscription en ligne](#)



3. L'APSN, UN ORGANISME DE FORMATION

La Prévention Spécialisée se situe à la croisée des différentes politiques publiques et sociales. Cette position d'interface l'amène sur ces territoires d'intervention à travailler avec des acteurs très diversifiés (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Centres sociaux, collectivités publiques, établissements scolaires, établissements de santé, structures culturelles, acteurs de la formation et de l'insertion par l'emploi etc.

Si nos formations sont principalement destinées aux acteurs de la Prévention Spécialisée, certaines d'entre elles le sont également aux acteurs des autres champs de la Protection de l'Enfance, ou encore aux acteurs s'appuyant sur des modalités d'intervention similaires à la Prévention Spécialisée (ex : CAARUD).

L'APSN développe des espaces permettant de se co-former dans le cadre d'un maillage partenarial sur un territoire donnée (formations inter-institutionnelles).

***Notre ambition
est de contribuer à développer
à travers nos accompagnements formatifs,
le pouvoir d'agir des professionnels et des publics***

3.1 Notre approche pédagogique

Notre approche pédagogique est sous-tendue par une dimension interdisciplinaire, non pas dans une pensée universitaire descendante car les réalités rencontrées par les professionnels sont elles-mêmes interdisciplinaires.

Une action d'accompagnement-formation ne peut qu'être en lien permanent avec les vécus et les expériences : on ne peut dissocier théories et savoirs-pratiques en situation professionnelle.

Nos formations sont sous-tendues par des méthodes issues de la pédagogie active.

Notre ambition est de contribuer à développer à travers nos accompagnements formatifs le pouvoir d'agir des professionnels et des publics. Nos formations peuvent se réaliser :

- En intra au sein même d'un service de Prévention Spécialisée ou de la Protection de l'Enfance
- En interservices en mutualisant avec différentes structures de Prévention Spécialisée
- En inter-institutionnel afin de permettre aux acteurs de se co-former au sein même de la protection de l'enfance et/ou dans le cadre d'un maillage partenarial (soit sur des thématiques, soit sur des démarches de diagnostic, de projet, d'évaluation...)
- En intra pour des structures s'appuyant sur des modalités d'intervention connexes à celles de la Prévention Spécialisée (Exemple : Maraudes pour les CAARUD etc.).

3.2 Les thématiques de formation abordées en 2024

- ⇒ Travail de rue et Aller vers : Postures, méthodes et outils
- ⇒ Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, Publics, spécificités des pratiques et enjeux actuels
- ⇒ Accompagner les adolescents en Prévention Spécialisée
- ⇒ Le projet de service en Prévention Spécialisée
- ⇒ La démarche projet en Prévention Spécialisée
- ⇒ Le livret et la charte d'accueil en Prévention Spécialisée
- ⇒ Les évènements indésirables en Prévention Spécialisée
- ⇒ La notion d'attachement en Protection de l'Enfance

3.3 Les chiffres clés 2024



172 professionnels formés



Note de satisfaction des stagiaires : 9.3/10



8 thématiques abordées en formation

3.4 Le renouvellement de la certification Qualiopi



L'APSN a obtenu avec succès le renouvellement de sa certification Qualiopi pour la période 2025-2027. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement éthique constant à fournir des formations qui répondent aux critères de qualité.

Cette certification permet de garantir à nos partenaires et nos stagiaires une offre de formation conforme aux exigences et démontre notre volonté d'offrir aux professionnels, une qualité pédagogique (support, outils, suivi etc.) L'APSN a engagé une démarche d'amélioration continue de l'organisme de formation.

3.5 Les actions de formation en Prévention Spécialisée inter-établissements

Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, Publics, pratiques et enjeux actuels

Cette formation a pour ambition de faciliter la compréhension de cette forme spécifique d'intervention sociale, autant que de faciliter l'intégration de nouveaux travailleurs sociaux dans des équipes éducatives.

⇒ 1 session en mai 2024 avec 14 professionnels de 4 associations de Prévention Spécialisée



Evaluation de la formation : 4,7/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

« L'aspect participatif prégnant. La souplesse et disponibilité de l'intervenant. La rencontre et mise en lien des différents éducateurs qu'a permis cet échange. » ; un participant

« Le pédagogue et l'interactivité, la manière non magistrale qui fait être auteur de sa formation. » ; un participant

⇒ 1 session en octobre 2024 avec 12 professionnels de 6 associations de Prévention Spécialisée



Evaluation de la formation : 5/5

Quelles sont les points forts de cette formation ?

« Approfondissement des concepts théoriques ; prise de recul et mise en réseau avec d'autres professionnels »

« La formation couvre l'ensemble de la prévention spécialisée, ce qui est très appréciable, formation dynamique »

Accompagner les adolescents en Prévention Spécialisée

Le travail auprès des adolescents confronte l'ensemble des professionnels qui exercent auprès d'eux à des problématiques spécifiques, liées à cette période particulière de : non-demande, fragilité du lien, conduites d'opposition... Cette formation a pour vocation d'offrir une vision globale de l'adolescence en repartant de l'émergence de cette notion et du contexte socio-politique qui l'entoure. Il s'agira par ailleurs de comprendre les mécanismes relationnels propres à cette période pour ajuster au mieux les pratiques professionnelles à la spécificité de ce public.

⇒ **1 session en mai 2024 avec 14 professionnels de 4 associations de Prévention Spécialisée**



Evaluation de la formation : 4,7/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

« *L'aspect participatif prégnant. La souplesse et disponibilité de l'intervenant. La rencontre et mise en lien des différents éducateurs qu'a permis cet échange.* »

« *Le pédagogue et l'interactivité, la manière non magistrale qui fait être auteur de sa formation.* »

3.6 Les actions de formation en Prévention Spécialisée intra-établissement

Travailler en Prévention Spécialisée :

Histoire, Publics, pratiques et enjeux actuels

Le service de prévention spécialisée de l'ADVSEA situé à Avignon, a accueilli Nicolas VERHAEGHE et Nicolas Marc, formateurs consultants à l'APSN durant 3 jours d'apports, d'échanges et de réflexions collectives !

Cette formation a été une opportunité pour les professionnels de divers territoires, de consolider une "culture commune" de leur travail en prévention spécialisée.

Rapport qualité de la formation
Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, publics, spécificités et enjeux actuels

Séances de 20 novembre 2024 au 22 novembre 2024
Rapport établi le 22 novembre 2024

9.1 / 10

ÉVALUATION À CHAQUE POUR LES APPRENANTS 9.1

Préparation de la formation : 9.2

Organisation de la formation : 9.2

Séroulement de la formation : 9.2

Les modalités d'animation nous ont permis : (sur une échelle de 1 à 10) 9.2

Contenu de la formation : 9.2

PROFESSEURS PROFESSIONNELLES

Le non-jugement
L'écoute
La mise en mouvement

Non-demande
Non-proposition
Non-conscience

Partenaires
Contextes politiques
Réalités locales

PRÉSENCE SOCIALE
Présence physique dans les milieux de vie

ALLER VERS

Accueil
Création d'espaces sécurisés d'échanges

Les espaces virtuels : téléphone, réseaux sociaux, etc.

Aller vers : Travail de rue en Prévention Spécialisée

En novembre, l'APSN est intervenue auprès de 10 salariés de différentes équipes de l'association Espoir-CFDJ, pour approfondir « le travail de rue ».
2 jours de formation sur mesure, qui ont notamment permis :

- ⇒ De clarifier les enjeux de cette modalité d'intervention
- ⇒ D'outiller les professionnels sur leurs pratiques de « aller-vers »,
- ⇒ De questionner concrètement la mise en œuvre et les temporalités.



Accompagner les adolescents en Prévention Spécialisée

En décembre, l'APSN a été accueilli au sein du service de Prévention Spécialisée de la fondation Droit d'Enfance, les Régliesses. Ces deux jours de formation ont été l'occasion pour les éducateurs d'échanger, d'enrichir le socle individuel et commun de connaissances et de réfléchir à la pratique au travers de :

- ⇒ La compréhension des dynamiques en jeu autour de la notion d'attachement
- ⇒ L'identification des spécificités des postures éducatives auprès des adolescents.
- ⇒ L'analyse des enjeux liés aux usages numériques des adolescents

Evaluation de la formation : 4,1/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

Adaptation à nos problématiques et pratiques de terrain + Ouverture aux débats entre professionnels

Des échanges constructifs avec des sujets importants à traiter je recommande vivement cette formation



La démarche projet en Prévention Spécialisée



En octobre, L'APSN est intervenue auprès de 13 éducateurs spécialisés et leurs chefs de service de l'association Droit d'Enfance (SPS Les Régliesses), pour renforcer les dynamiques de projet au sein des équipes de prévention spécialisée (dimensions individuelles, collectives et territoriales).

Ces 2 jours de formation, conçus en fonction du contexte et des enjeux de l'association, nous ont menés à :

Inscrire les démarches projets comme pratiques essentielles de la Prévention Spécialisée

Identifier les capacités à élaborer un diagnostic socio-éducatif ou territorial comme expertise des éducateurs de rue,

Expérimenter la méthodologie au travers de mises en situation (du diagnostic à la valorisation).

Evaluation de la formation : 4,4/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

Formateur ayant des connaissances sur le travail de terrain et surtout sur la prévention spécialisée. Formateur à l'écoute des questions des professionnels ce qui permet un bon échange sur les pratiques.

Une méthodologie importante fournie en adéquation avec une démarche projet.

Le livret et la charte d'accueil en Prévention Spécialisée

L'APSN a travaillé avec les équipes de l'association AJA, sur le sens et la formalisation d'un support d'explication du travail de la prévention spécialisée à destination des jeunes et des familles :

Cette démarche vise à permettre à chacun de mieux identifier les propositions de l'association, mais également de mieux répondre à l'enjeu d'un droit à l'information des publics.

Un document court et ludique a été conçu pour être accessible de tous durant la formation.

Il reste complémentaire des interactions quotidiennes entre les professionnels et les habitants.

Evaluation de la formation : 4,8/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

La formation est bien adaptée et répond à la demande

La formation est dynamique et efficace



Les événements indésirables en Prévention Spécialisée

Suite à une évaluation externe et dans une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques éducatives, les professionnels de l'AJA ont accueilli l'APSN pour trois jours de formations (du 17 au 19 décembre 2024) sur les événements indésirables en Prévention Spécialisée.

Cette formation, conçue sur mesure, fut l'occasion de terminer l'année dans la convivialité autour des objectifs suivants :

- ⇒ Comprendre les enjeux et les dynamiques des événements indésirables en Prévention Spécialisée ;
- ⇒ S'approprier les cadres institutionnels et les procédures de traitement des événements indésirables ;
- ⇒ Réfléchir à l'ajustement des pratiques éducatives et institutionnelles pour une gestion efficace des événements indésirables dans le respect des droits des publics.



Evaluation de la formation : 4,8/ 5

Quels sont les points forts de cette formation ?

Très bonne formation, mise en situation, réactualisation de mes connaissances j'ai beaucoup appris et les outils me seront fortement utiles dans l'exercice de mon activité.

Le formateur est dans l'échange, donne beaucoup la parole, la manière de proposer les « cours » incite à une participation dynamique et positive.

La formation est adaptée à notre métier elle aborde différents thèmes rencontrés.

3.7 Les actions de formation dans les champs connexes

La notion d'attachement en Protection de l'Enfance



L'APSN est intervenue auprès des professionnels de l'Association Trait-d'union dans le cadre d'une formation sur la thématique de l'attachement. Deux sessions se sont déroulées. La formation a pour ambition de faciliter la compréhension de cette notion d'attachement pour les professionnels qui accompagnent des jeunes au quotidien.

Il s'agit de proposer une grille de lecture qui permet de mieux appréhender cette notion dans le cadre de la pratique éducative.

Evaluation des deux sessions de formation : 4,9 /5

Quels sont les points forts de cette formation ?

Échanges riches et instructifs, sur les sujets divers tel que l'arrachement, le temps, l'empathie, l'amour, le détachement, l'amour.

Le formateur est très intéressant et facile à comprendre ! Le rythme de travail est très bien. Très bonne formation, très enrichissante.

Formation auprès des étudiants en travail social



Chaque année, l'APSN intervient auprès des travailleurs sociaux en formation afin de leur permettre d'appréhender :

- Le cadre global de la Prévention Spécialisée et des modalités d'intervention
- La méthodologie sur le diagnostic de territoire

CONCLUSION

L'année écoulée aura été traversée par de nombreuses dynamiques pour l'APSN, mais un événement majeur est venu interpeller et inquiéter l'ensemble de la prévention spécialisée.

Le 16 décembre 2024, l'Association de Prévention Spécialisée Nationale a été informée, par l'intermédiaire du Département du Nord, d'une coupe budgétaire brutale de trois millions d'euros sur le financement global dédié à la prévention spécialisée dans le Département du Nord.

Une décision imposée sans concertation, sans transparence, et surtout sans considération pour les conséquences humaines, sociales et territoriales qu'elle pourrait entraîner.

Une telle attaque remet directement en question l'existence même d'un travail social de proximité, patiemment construit dans les quartiers populaires, au contact des jeunes les plus en difficulté.

Elle menace des postes, des équipes, des liens de confiance. Elle menace des parcours de reconstruction, des projets collectifs, des actions de terrain qui ne peuvent exister sans stabilité ni reconnaissance. Face à cette violence institutionnelle, la réponse collective doit être claire : non, nous n'accepterons pas que la prévention spécialisée soit sacrifiée sur l'autel de l'austérité. L'urgence est à la mobilisation, à la convergence des forces, et à la lutte pour préserver ce mode d'intervention unique, souple, humain et indispensable.

Dans ce contexte difficile, l'année a néanmoins été porteuse de dynamiques nouvelles. L'arrivée d'un nouveau formateur-consultant au sein de l'APSN a constitué un apport précieux.

Par son expertise, ses méthodes et ses savoirs, il a permis de consolider les compétences de l'équipe et de renforcer notre capacité d'adaptation face aux évolutions du terrain.

Cette dynamique est le reflet d'un collectif qui reste debout, qui avance, et qui continue d'inventer malgré les obstacles. Dans cette perspective, un séminaire sera organisé en janvier 2025 pour l'équipe de l'APSN.

Il constituera un moment clé pour évaluer la première année de mise en œuvre du projet de service, et dessiner ensemble les priorités pour les mois à venir. Ce temps d'échanges sera aussi une opportunité de raviver l'élan collectif et de réaffirmer notre engagement indéfectible auprès des Associations et des publics les plus vulnérables.

Les projets pour 2025 ne manquent pas pour l'APSN avec la diffusion future des résultats d'une action recherche concernant les psychologues de rue, une étude d'impact de la fonction d'acteur de liaison sociale dans l'environnement scolaire, un voyage au Québec auprès d'organismes de formation et d'Association de travail de rue, l'organisation d'une journée départementale dédiée aux ALSSES.

L'année 2025 sera une année particulière pour l'APSN, qui **fêtera ses 40 ans d'existence**.

Cet anniversaire sera l'occasion de valoriser le travail accompli et de renforcer les échanges avec l'ensemble des acteurs de la prévention spécialisée. **Un colloque est d'ores et déjà prévu** afin de rassembler les professionnels, partenaires et chercheurs autour des enjeux actuels et futurs du secteur.

Cette fin d'année 2024 nous invite à un acte de cohésion, une manière de réaffirmer que notre force réside dans le collectif. C'est dans la mise en commun des expériences, des savoirs, des luttes et des espoirs que nous pourrons continuer à faire vivre et défendre la prévention spécialisée.

Pour conclure, souvenons-nous des mots de Nelson Mandela :

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce que ce soit fait. »

Johnny Herbin, directeur de l'APSN

Qu'est ce que la Prévention Spécialisée ?

Née dans l'après-guerre, la Prévention Spécialisée a été institutionnalisée en 1972, puis consolidée par les lois de décentralisation en 1986, confiant cette mission aux Départements. Les lois de 2007 et 2016 sur la protection de l'enfance ont réaffirmé son importance.

Historiquement, la Prévention Spécialisée s'est inscrite et développée dans une forme spécifique d'intervention sociale, au contact direct des populations hors les murs : aller vers les habitants des classes populaires afin de prendre en compte leur situation sociale et de promouvoir l'émancipation des individus. La Prévention Spécialisée est une démarche éducative de proximité qui vise à prévenir les phénomènes de marginalisation et de rupture sociale chez les jeunes. Elle repose sur des principes fondamentaux :

- Absence de mandat nominatif
- Respect de l'anonymat
- Libre adhésion du jeune
- Non institutionnalisation

Une présence éducative au cœur des territoires

L'aller vers est au cœur de l'action : les éducateurs se rendent là où les jeunes se trouvent, souvent en dehors des institutions classiques. Cette posture permet une relation de confiance, basée sur l'écoute, le respect et le non-jugement.

Les modalités d'intervention

La Prévention Spécialisée, une action socio-éducative articulant différents modes d'intervention auprès des jeunes et de leurs familles.

- « Aller vers » les jeunes sur les territoires d'intervention, à travers le travail de rue
- Assurer une présence sociale dans l'espace public
- Créer du lien basé sur la libre-adhésion et l'absence de mandat nominatif
- Mener des accompagnements socio-éducatifs individuels et collectifs
- Soutenir les dynamiques sociales de quartier
- Travailler avec un partenariat élargi

Il est important de noter que :

- La rue est prise en compte comme étant un espace de socialisation
- L'offre relationnelle précède la demande



La Prévention Spécialisée : un projet global



Le travail de rue et la présence sociale

L'aller vers constitue l'essence même de la démarche éducative en Prévention Spécialisée. L'offre de relation prime sur la demande, et l'éducateur privilégie une attitude de non-jugement du (des) jeune(s). Le travail de rue permet :

De s'ancreur sur un territoire et d'aller vers des publics éloignés, voir en rupture avec les institutions de droit commun

D'adapter les réponses à apporter en fonction des réalités vécues sur les territoires et ce par le biais des observations sociales.

Les accompagnements socio-éducatifs individuels en Prévention Spécialisée

L'accompagnement éducatif en Prévention Spécialisée repose sur une approche individualisée, adaptée aux besoins spécifiques des jeunes rencontrés.

Chaque accompagnement débute par une demande initiale qui émane du jeune lui-même, de sa famille ou d'un partenaire institutionnel. L'origine de l'accompagnement peut ainsi être liée à des problématiques multiples : ruptures familiales, décrochage scolaire, conduites à risque, ou encore absence de projet d'insertion. Il est essentiel de préciser que les éducateurs en Prévention Spécialisée travaillent aussi avec la dimension de la non-demande, qui est une demande qui est à comprendre et donc l'émergence peut prendre plus de temps.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, les éducateurs mobilisent diverses modalités d'intervention : entretiens individuels, médiation familiale, mise en relation avec des partenaires, participation à des actions collectives (sport, culture, chantiers éducatifs), et accompagnement vers des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des éducateurs est d'instaurer une relation de confiance permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs difficultés et potentialités, d'identifier des leviers de changement et de progresser à leur rythme vers un mieux-être personnel et social.

Les actions collectives en Prévention Spécialisée

Bien que la prévention spécialisée repose sur une approche individualisée, elle s'appuie sur des actions collectives pour favoriser la socialisation, l'engagement et le développement des jeunes accompagnés. Ces actions peuvent prendre des formes diverses et s'inscrire dans des temporalités variées, allant de l'intervention ponctuelle à des projets structurants sur le long terme.

❖ Les actions collectives ponctuelles : des leviers pour la relation éducative

Les actions "one shot", souvent organisées sous forme d'activités de loisirs, de sorties ou d'ateliers courts, constituent un outil essentiel pour entrer en contact avec les jeunes et instaurer une relation de confiance. Elles permettent de :

- **Créer du lien** en mobilisant les jeunes autour d'un temps convivial et informel
- **Favoriser l'accroche éducative** en proposant un cadre sécurisant et non contraignant
- **Sensibiliser à certaines thématiques** (santé, citoyenneté, addictions, emploi, etc.) de manière accessible et attractive
- Offrir une première expérience d'engagement

Exemples :

- Organisation d'une sortie culturelle ou sportive
- Atelier d'échange sur un thème précis (ex. : lutte contre les discriminations)

Bien que ponctuelles, ces actions sont stratégiques car elles servent souvent de **point d'entrée vers un accompagnement plus approfondi**.

❖ Les actions collectives inscrites dans des projets à moyen ou long terme

Au-delà des interventions ponctuelles, certaines actions s'inscrivent dans des dynamiques de projet qui visent à accompagner les jeunes sur une durée plus longue.

Ces projets permettent de **travailler des objectifs individuels tout en s'appuyant sur la dynamique de groupe**. Ces actions visent à :

- **Développer des compétences sociales** par l'engagement dans un projet collectif
- **Travailler l'estime de soi et la confiance** à travers des activités valorisantes
- **Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives** en impliquant les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets
- **Favoriser la cohésion sociale** et l'entraide à travers l'expérience du collectif.

Exemples :

- Projets de chantier éducatif avec un objectif d'insertion professionnelle
- Actions de médiation et de citoyenneté impliquant les jeunes dans la vie du quartier

Ces actions collectives structurantes permettent d'installer une **progression éducative** en lien avec les besoins et les potentialités de chacun.

De façon synthétique la prévention spécialisée c'est :

- Anticiper les situations de vulnérabilité ou de mise en danger
- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Assurer une veille sociale attentive sur les territoires d'intervention
- Intervenir auprès de publics peu ou mal accompagnés par les dispositifs traditionnels
- Adapter les modes d'action, les lieux et les temps d'intervention aux réalités du terrain
- Créer du lien et construire une relation de confiance avec les jeunes et les groupes dans leur environnement quotidien
- Favoriser des approches pluridisciplinaires et développer des dynamiques de coopération partenariale

Ce rapport d'activité retrace une année riche en engagements et en projets menés. Il témoigne du dynamisme de notre structure et de la confiance qui nous est accordée.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent :

👉 À nos adhérents

👉 À nos financeurs

👉 À nos partenaires

Merci pour votre fidélité, votre implication et votre confiance !

Pour aller plus loin...

Vous pouvez retrouver de nombreuses ressources sur notre site internet

www.apsn-prev.org



Pour suivre notre actualité :



Linkedin « APSN (Association Prévention Spécialisée Nationale) ».

L'APSN est porteuse depuis 2022 de l'Association Dynamo France et membre honoraire de l'Association des travailleuses et des travailleurs de rue québécois (ATTRueQ)

